

L'impôt—Loi

La semaine dernière, j'ai écouté une interview très instructive du ministre des Finances de l'Australie où, soit dit en passant, les taux d'intérêt sont aussi élevés qu'ici. Évidemment, l'Australie est située à des lieues et des lieues des États-Unis alors que nous en sommes le voisin immédiat et que nous sommes directement touchés par les conditions du marché américain et les mesures que prend le gouvernement américain en matière de taux d'intérêt. Nous devrions aussi tenir compte de la situation de l'Allemagne, de la France, de la Grande-Bretagne...

M. Whelan: Et du Japon.

M. Lambert: Le Japon, le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) le sait, a des taux quelque peu différents des nôtres, car il a une économie différente. Même l'Allemagne a une économie qui en ressent maintenant les effets. En fait, tous les pays membres de la Communauté économique européenne sont aux prises comme nous avec des taux d'intérêt élevés, ainsi qu'avec des taux d'inflation et de chômage qui ne cessent de grimper. Certains de ces pays comptent plus de chômeurs que nous. Je ne m'en console pas pour autant, comme si nous n'étions pas responsables en partie du chômage qui nous afflige.

En mettant en œuvre sa politique énergétique nationale, le gouvernement a jeté à la rue des centaines de milliers de Canadiens. Il se comporte comme l'autruche et refuse de voir les répercussions de ses politiques sur les programmes énergétiques des provinces productrices. De nombreux ministres ignorent le sort qui attend certaines villes de la Saskatchewan et de l'Alberta, ou ce que deviennent les petites exploitations agricoles qui ne disposent que d'une demi-douzaine de camions-citerne, de camions à chenilles, de trois ou quatre tracteurs-pelles ou de chargeuses-pelleteuses. Ils ne se rendent pas compte des répercussions de ce programme sur les gens qui œuvrent dans les domaines de la construction, de la recherche, de la prospection et du développement du secteur pétrolier. Combien de faillites et de ventes aux enchères de matériel avons-nous vues, parce que les gens tentent de protéger leurs investissements.

C'est une honte, monsieur l'Orateur. Et, pourtant, le ministre chargé des Petites entreprises ne semble pas s'en faire, non plus que le ministre des Pêches et des Océans (M. LeBlanc). Le ministre des Finances cependant va voir s'effondrer l'un des secteurs de l'économie les plus rémunérateurs et ne pourra, en conséquence, percevoir cette année les impôts qu'il escomptait. Le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gray), qui ne s'intéresse principalement qu'à Windsor, doit s'inquiéter de la baisse du nombre d'automobiles et de camions commandés par l'industrie pétrolière en 1981-1982. Des milliers de commandes ont été perdues et ces véhicules n'ont donc pu être fabriqués. On peut en mesurer les effets sur les sociétés Ford, GM et Chrysler, ainsi que sur les autres fabricants de tracteurs, de tracteurs-pelles, de pompes et autres véhicules, au Québec et en Ontario.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) a écrasé l'industrie à coups de politiques mal orientées. Les partisans du gouvernement ont accepté mollement les politiques de ce dernier touchant les taux d'intérêt.

Un autre domaine nuit aussi au pouvoir d'emprunt. Nous avons perdu certains mégaprojets et d'autres vont nous échapper encore. On nous apprend qu'on ne va pas réaliser le projet Alsands. Le gouvernement a abandonné le projet de Cold Lake parce que le cours mondial du pétrole baissait et que les frais d'exploitation sont très élevés. Bien sûr, ce sont les taux d'intérêt, dont le gouvernement a la responsabilité, qui sont si élevés.

• (1720)

M. Kelly: Vous ne disiez pas cela en 1979.

M. Siddon: Ils étaient beaucoup plus faibles en 1979.

M. Lambert: La situation était bien différente en 1979, et le député, qui n'est qu'un nouveau-venu ici...

M. Kelly: Bien sûr qu'elle l'était.

M. Lambert: Eh bien, je l'invite à aller passer quatre ou cinq mois dans l'Ouest—ou même quatre ou cinq semaines—pour se renseigner un peu.

M. Siddon: Il ne tiendrait pas aussi longtemps.

M. Lambert: Je tiens à dire au député qu'à partir de 1973, l'ancien ministre de l'énergie, Donald Macdonald, a porté la main sur l'industrie pétrolière pour en tirer au nom du gouvernement ce qu'il a qualifié de profits inattendus résultant de la hausse du cours mondial du pétrole. Puis, il y a eu le litige avec l'Alberta, à la suite duquel les redevances n'ont plus été considérées comme des dépenses; quelle histoire déplorable!

Les interventions des ministres à ce sujet, au comité, n'ont pas manqué d'intérêt. Maintenant que le prix diminue, le gouvernement insiste en disant que c'est aux sociétés pétrolières et à l'Alberta de diminuer leurs recettes en conséquence.

M. Kelly: Sur le nouveau pétrole.

M. Lambert: Sur le nouveau et l'ancien. Je pense, monsieur l'Orateur, que les deux gouvernements ont eu la main un peu lourde. L'industrie est mieux en mesure de faire face à l'évolution du prix du pétrole, et si on leur avait donné la chance de s'y adapter, nous n'aurions pas assisté à cette situation absurde, pour le projet Alsands et celui d'Exxon. Elles auraient su comment s'adapter.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais le temps qui lui était imparti est écoulé. Cependant, il pourra poursuivre avec le consentement unanime de la Chambre.

M. LeBlanc: S'il baisse le ton.

M. Lambert: Monsieur l'Orateur, si le ministre des Pêches et des Océans trouve que je parle un peu fort, c'est parce que je m'adresse à certains de ses collègues, à l'autre bout, qui sont un peu durs d'oreille. Je n'ai pas besoin de cet appareil, je tiens à bien le préciser au ministre.

Quoi qu'il en soit, je remercie les députés de m'autoriser à poursuivre, mais je ne veux pas les accabler davantage. Toutefois, j'invite mes collègues de tous les partis à s'opposer à ce projet de loi, tout d'abord parce que c'est un bill omnibus et, ensuite, parce qu'il renferme de mauvaises dispositions. C'est pour ces deux raisons que nous devrions voter contre le projet de loi.